



Service Diocésain de l'Information
et de la Communication

Chaumont, le 26 novembre 2020,

Communiqué de presse :

Reprise des cultes

Comme le Président de la République l'avait annoncé mardi dernier, l'allègement par le Gouvernement du dispositif de lutte contre la propagation de l'épidémie ouvre la possibilité d'une reprise des cultes, jusqu'ici totalement interdits (à l'exception de la célébration des funérailles). Mais la jauge de participation est maintenue à trente personnes, de façon totalement irréaliste, quelle que soit la taille de l'édifice. En dialogue avec leurs E.C.P., je recommande aux curés, dans la mesure du possible, de démultiplier les messes ce dimanche pour permettre au plus grand nombre de participer. Je recommande aux fidèles qui hésiteraient à aller jusqu'à l'église de rester chez eux, et à ceux qui participeront au rassemblement dominical de respecter tous les gestes barrière (port du masque, usage de gel hydro-alcoolique), en ayant conscience qu'ils prieront pour l'ensemble de la communauté paroissiale. Je recommande aussi que ces célébrations soient prolongées par une attention réelle aux personnes fragilisées par le confinement. Nous entrons dans le temps de l'Avent, temps d'espérance : dans la nuit se lèvera une lumière !

N'oublions pas le thème du Synode diocésain : « En route, voici l'aurore. »

+ Joseph de Metz-Noblat, évêque de Langres